



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjointe,
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY

Etait absente :

- Mme Nathalie PASTOR

6c - AFFECTATION DE RESULTATS 2022 : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2022 fait apparaître :

| | |
|---|---------------|
| - Un déficit d'exploitation de | - 48 325,75 € |
| - Un excédent reporté de | 0,00 € |
| - Soit un déficit d'exploitation cumulé de | - 48 325,75 € |
| | |
| - Un excédent d'investissement de | 767 612,41 € |
| - Un déficit des restes à réaliser de | 741 557,22 € |
| Soit un excédent global d'investissement de | 26 055,19 € |

Conformément à la réglementation, il est proposé de reporter le déficit d'exploitation d'un montant de 48 325,75 € au 002 de la section d'exploitation du Budget 2023.

L'excédent d'investissement de 767 612,41 € est reporté au 001.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 27 mars 2023,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,



- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2022 du Budget de l'Assainissement.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 12.04.2023



Bernard UTHURRY

